

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 10 août 2010.

Section du dépôt légal



› Nous joindre

RECHERCHE



› avancée

› Profil de la région

› Dossiers régionaux

› Établissement et relève

› Réalisations

▼ Journal Vision agricole

› Autres articles pertinents

› 2008 octobre

› 2008 Août

› 2008 juin

▼ 2010 juin

› Agrotourisme

› Sécurité des aliments

› CUMA et CUMO

RÉGIONS



Choix de région

RÉGION
12

Chaudière-Appalaches



Régions

Choix de région ▼

Accueil > Régions du Québec > 12 Chaudière-Appalaches > Journal Vision agricole > ...

Jun 2010

Édition de juin 2010

Rubriques et articles

Spécial innovation

- [Lin et saule-osier: quand la terre revit](#)
- [Un soutien aux produits de spécialité](#)
- [Le grand tunnel: un outil horticole à maîtriser](#)
- [Repensez vos pâturages](#)
- [Du nouveau dans le bleuet en corymbe](#)
- [Suivez les tendances de consommation!](#)
- [Déchaumage: tout le monde y gagne!](#)
- [Les grandes cultures mises à l'essai](#)
- [Soyons novateurs: changeons d'évaporateur!](#)

Agroenvironnement

- [Jusqu'à 1000\\$ de services-conseils gratuits](#)

Concours

- [Deux fermes lauréates au Gala de l'entreprise beauceronne](#)

Mot de la direction

- [J'innove, j'y gagne](#)

Production animale

- [Un appui financier pour mieux gérer son troupeau](#)

Production bovine

- [Quel est le troupeau de boucherie le plus efficace?](#)

Services-conseils

- [L'offre du réseau Agriconseils pour 2010-2011](#)

› Publications

› Statistiques

› Filières

› Liens intéressants

› Organismes et partenaires

› Centre de presse

› Nous joindre





› Nous joindre

RECHERCHE



› avancée

› Profil de la région

› Dossiers régionaux

› Établissement et relève

› Réalisations

› Journal Vision agricole

› Agrotourisme

› Sécurité des aliments

› CUMA et CUMO

RÉGIONS

Choix de région

RÉGION
12

Chaudière-Appalaches



Régions

Choix de région ▼

› Publications

› Statistiques

› Filières

› Liens intéressants

› Organismes et partenaires

› Centre de presse

› Nous joindre

Accueil > Régions du Québec > 12 Chaudière-Appalaches > Journal Vision agricole > 2010 juin > ...

Lin et saule-osier : quand la terre revit

Que peut-on faire avec les nombreuses terres agricoles abandonnées dans le sud de la MRC de L'Islet? C'est la question que se sont posée les membres de la Société d'agriculture du Comté de L'Islet (SACLI), qui ont formé un comité à ce sujet en 2007. Convaincus et convaincants, le Centre local de développement (CLD) de L'Islet et le président de la SACLI, M. Daniel Dubé, ont mis en route des projets novateurs qui ont cheminé.

Ce comité vise à diversifier l'agriculture de la région tout en tenant compte des contraintes en production agricole, notamment la saison de végétation plus courte, qui limite le choix des cultures. Ainsi, trois projets de mise en valeur ont été retenus, dont deux qui suivent actuellement leur cours.

Les projets

- Pour les terres à plus grand potentiel, la culture du lin a été privilégiée, comme elle fait partie de l'histoire du comté: en effet, trois lineries y ont été implantées dans les années 40. Les membres du comité ont voulu exploiter le plein potentiel des graines et de la fibre de lin, dont les usages sont multiples.
- Pour les terres sous-exploitées, on a opté pour l'implantation du saule-osier, car l'un des membres du comité a participé, pendant les dernières années, à des essais très concluants dans la région.

Le lin : une plante au grand potentiel

Mais que pouvait-on faire avec le lin? Et surtout, comment convaincre les agriculteurs de cultiver le lin alors que, dans la mémoire de plusieurs, l'idée demeure que la moissonneuse prenait feu quand on le récoltait? C'est OLÉOTEK, le Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) en oléochimie industrielle, qui a trouvé une piste incroyable! Mais quoi donc? En fait, les spécialistes ont mis au point une huile de lin pour le traitement du bois d'oeuvre, un produit plus écologique destiné aux consommateurs. Sans plus attendre, le projet a été déposé à un comité régional visant à consolider l'expertise de la Chaudière-Appalaches dans les utilisations non alimentaires de l'agriculture et de l'agroforesterie .

Le CCTT de Bioterre a ensuite participé au projet afin d'identifier des marchés où l'huile de lin et la fibre trouveraient preneurs. De même, le CCTT d'AgriNova a eu le mandat de définir le potentiel de production et la qualité des produits alimentaires tel que le tourteau de lin. Quant au CLD de L'Islet, il coordonne la mise en place de la filière du lin, du producteur au transformateur. Enfin, le financement est assuré par la Conférence régionale des élus (CRÉ), le CLD de L'Islet et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), par l'entremise du Programme de diversification et commercialisation en circuits courts en région. Actuellement, 10 producteurs de la MRC de L'Islet participent au projet et cultivent chacun au moins 2,5 hectares de lin. Il reste à les rassurer quant au fait que le lin est une plante récoltable!

Le saule-osier : de multiples usages

Quant au projet d'implantation de saule-osier, il a également suivi son cours. Demandant peu de fertilisation, cette plante est maintenant reconnue comme une production agricole; elle permet de produire de la litière de qualité en plus d'être utilisée dans la fabrication d'agromatériaux. Le saule-osier est également une excellente biomasse pour le chauffage, sous différentes formes, disponible en grande quantité sur des terres sous-exploitées.

Ainsi, en 2009, une dizaine de plantations ont été réalisées avec la collaboration financière du MAPAQ. Le Ministère rend également disponible un logiciel permettant de calculer les coûts de remise en culture selon les caractéristiques de la friche et l'analyse du sol.

Au début de 2010, l'Initiative de développement coopératif (IDC) a accordé une somme de 35 000 \$ à la SACLI afin, d'une part, qu'elle réalise une étude de faisabilité sur l'implantation du saule-osier sur les terres des MRC de L'Islet et de Montmagny et, d'autre part, qu'elle mette en place une coopérative de producteurs de biomasse. Actuellement, le coût d'implantation élevé et l'incertitude du marché contraignent le développement de cette culture. Qui dit qu'un CCTT ne trouvera pas enfin un débouché intéressant et un procédé de transformation novateur?

Il faut espérer que cette culture devienne juste assez rentable pour servir à la remise en culture des terres sous-exploitées; elle pourrait ainsi revitaliser les régions qui perdent de la vitesse en matière d'agriculture conventionnelle. Selon M. Dubé, le marché de la biomasse se développera si l'on arrive à conclure un « pacte de société » visant à revitaliser l'économie d'une localité, d'une MRC, d'une région. Il souhaite que la population s'approprie le projet de manière solidaire et collective afin que la coopérative de producteurs développe simultanément la production et l'utilisation de la biomasse.

De la terre cultivée à la friche

D'abord, une terre cultivée n'est plus récoltée lorsque les propriétaires ne trouvent plus de producteurs pour la louer. Et quand il y a de moins en moins d'agriculteurs en production animale, il devient difficile de fertiliser ces terres et d'obtenir un rendement viable. Délaissées par l'agriculture, sous-exploitées ou abandonnées, ces terres deviennent graduellement des friches.

Lors des dix premières années, les herbacées hautes disparaissent pour laisser place aux herbacées basses. Ces dernières donnent de l'espace aux arbustes et aux arbres sans trop les compétitionner, facilitant ainsi leur implantation. Ensuite, avec le temps, ces friches sont qualifiées d'arbustives basses pour ensuite devenir, après 20, 30 ou même 40 ans, des friches arbustives hautes prêtes au reboisement. Les coûts de remise en culture sont alors excessivement élevés. Difficile de revenir en arrière...

Ainsi, les terres qui étaient en culture il y a une trentaine d'années sont maintenant soit en friches hautes, soit reboisées. Il reste aussi des terres qui, chaque année, sont fauchées sans être récoltées par leurs propriétaires, qui les ont déjà vues en culture du temps de leur père ou de leur grand-père. Ces « fausses friches » ne sont pas calculées pas dans les statistiques habituelles des superficies en friches.

France Bélanger, agronome
Conseillère, Montmagny

< Retour à la page précédente

[> Nous joindre](#)

RECHERCHE

[> avancée](#)[> Profil de la région](#)[> Dossiers régionaux](#)[> Établissement et relève](#)[> Réalisations](#)[> Journal Vision agricole](#)[> Agrotourisme](#)[> Sécurité des aliments](#)[> CUMA et CUMO](#)

RÉGIONS

Choix de région

RÉGION
12

Chaudière-Appalaches



Régions

Choix de région ▼

[> Publications](#)[> Statistiques](#)[> Filières](#)[> Liens intéressants](#)[> Organismes et partenaires](#)[> Centre de presse](#)[> Nous joindre](#)[Accueil](#) > [Régions du Québec](#) > [12 Chaudière-Appalaches](#) > [Journal Vision agricole](#) > [2010 juin](#) > ...

Un soutien aux produits de spécialité

Vous prévoyez mettre en marché, dans les douze prochains mois, un produit alimentaire innovant qui se distingue nettement de ce que l'on retrouve en Chaudière-Appalaches? Vous êtes situé en territoire rural? Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) vous invite à soumettre votre projet dans le but d'obtenir une aide financière. Les demandes seront acceptées jusqu'au 27 août 2010.

Aides accordées

En vigueur depuis trois ans, la Mesure de soutien aux produits de spécialité a déjà permis d'appuyer, dans notre région, les entreprises agroalimentaires suivantes :

- Aquaserre
- Casa Breton
- Cassis et Mélisse
- Coopérative de solidarité de produits forestiers non ligneux de la MRC de L'Islet
- Détour en France
- Herboristerie La Maria
- Les Amandes du Québec
- Pépinière Ancestrale
- Produits d'érable St-Ferdinand
- Verger de Tilly
- Vin artisanal Le Ricaneux

Renseignements

Pour obtenir plus de renseignements sur la Mesure de soutien aux produits de spécialité, vous pouvez communiquer avec Mme Chrystine Huot au 418 338-4384. La description détaillée de la mesure se trouve dans le document « Mesure pour stimuler le développement de produits de spécialité - Politique nationale de la ruralité 2007-2014 » disponible dans la section [Publications](#) sur le site Internet du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

Roger Lamontagne

Conseiller régional en transformation alimentaire

[> Nous joindre](#)

RECHERCHE

[> avancée](#)[> Profil de la région](#)[> Dossiers régionaux](#)[> Établissement et relève](#)[> Réalisations](#)[> Journal Vision agricole](#)[> Agrotourisme](#)[> Sécurité des aliments](#)[> CUMA et CUMO](#)

RÉGIONS

Choix de région

RÉGION
12

Chaudière-Appalaches



Régions

Choix de région ▼

[> Publications](#)[> Statistiques](#)[> Filières](#)[> Liens intéressants](#)[> Organismes et partenaires](#)[> Centre de presse](#)[> Nous joindre](#)

Accueil > Régions du Québec > 12 Chaudière-Appalaches > Journal Vision agricole > 2010 juin > ...

Le grand tunnel: un outil horticole à maîtriser

Depuis trois ou quatre ans, on entend beaucoup parler des grands tunnels. Que faut-il en penser? Quel est leur potentiel et doit-on investir dans ce domaine? Qu'est-ce qu'on peut produire dans ces tunnels? Rédigé dans le cadre de la série «S'établir en horticulture», cet article résume l'état de nos connaissances à ce sujet en plus de proposer des façons de passer à l'action!

Qu'est-ce qu'un grand tunnel?

Il s'agit d'une structure (ex.: en métal) très légère (ex.: arches aux 10 ou 12 pieds) recouverte d'un film de plastique; on pourrait la qualifier de serre modique. Un grand tunnel ne peut supporter le poids de la neige, ce qui fait en sorte qu'on doit enlever le plastique avant l'hiver. Il ne peut pas non plus tolérer le poids de certaines récoltes (ex.: tomates). L'équipement requis est minimal: le grand tunnel ne nécessite ni chauffage, ni ventilation automatique. Si on le compare à une serre, son coût est modique, variant entre 1\$ et 2\$ le pied carré.

Pourquoi investir dans un grand tunnel?

Les raisons sont nombreuses, mais certaines ressortent clairement, notamment le fait d'allonger la saison (primeurs et récoltes tardives), de produire des variétés qui ne sauraient bien réussir à l'extérieur, de favoriser la croissance et le rendement de certaines cultures qui nécessitent de la chaleur (ex.: concombres, poivrons, aubergines, etc.), d'obtenir une meilleure qualité de produits et de se prémunir contre certains aléas climatiques tels que la pluie, la grêle, les grands vents et les gels légers.

Son potentiel au Québec

On constate que les grands tunnels gagnent rapidement en popularité. En Europe, ils sont utilisés depuis déjà plusieurs années et, dans bien des pays chauds, les producteurs agricoles possèdent de tels tunnels (ou l'équivalent) depuis très longtemps. Par exemple, en Californie, les framboises sont maintenant presque toutes produites sous tunnels. Dans ce cas particulier, les principales motivations à opter pour cette structure sont la qualité obtenue et la meilleure utilisation de la main-d'œuvre (on peut travailler/récolter n'importe quand).

Au Québec, les grands tunnels ont aussi un bon potentiel puisque notre climat plus froid invite à la culture abritée. Par contre, nous devons développer une expertise particulière, adaptée à notre climat. En effet, les grands tunnels ne protègent pas beaucoup contre le gel (jusqu'à -2 °C environ) et le Québec peut connaître des écarts de température très importants en l'espace de 24 heures. Ici, la période qui se situe entre l'hiver et l'été peut s'avérer courte, mais les risques de gel demeurent jusqu'en juin. À cet effet, certains producteurs décideront d'installer un chauffage minimal antigel afin de maximiser l'usage des tunnels. On peut d'ores et déjà penser que ces structures évolueront et que divers équipements seront offerts en option à ceux qui le désireront.

Prenez des données!

Est-ce que la culture sous grands tunnels est rentable? Nous l'espérons. Toutefois, à l'heure actuelle, très peu de données économiques sérieuses ont été compilées. Toutes les cultures envisagées n'atteindront pas le même niveau de rentabilité, alors nous recommandons de débiter prudemment et de conserver des données technico-économiques sur ce que vous réalisez; vous pourrez ainsi calculer la réelle rentabilité de l'opération.

Maximisez les facteurs de production

Les grands tunnels coûtent cher, ce qui veut dire que l'on doit tout mettre en œuvre pour optimiser les facteurs de production: fertilisation (analyse de sol S.V.P.), irrigation, fertigation, entretien (ex.: mauvaises herbes), réduction des maladies et des insectes, gestion du climat, etc. Sans cela, votre investissement risque d'être beaucoup moins rentable.

Combien ça coûte?

Les grands tunnels représentent tout de même une somme importante, soit environ 100 000\$ par hectare, et même plus. Si l'on vise une vie utile de 15 ans, cela représente 6000 à 7000\$ par hectare par année, seulement pour la dépréciation qu'il faudra amortir en gains supplémentaires.

À certains endroits, l'installation sera plus coûteuse en raison de la préparation du site et des imprévus (ex.: difficultés à bien installer les piquets de fondation vu la présence de grosses roches).

Parmi les autres coûts à ne pas oublier, rappelons:

- l'installation de l'irrigation/fertigation;
- le système de palissage (piquets, poteaux, broches, etc.) des cultures envisagées;
- le remplacement et la pose des plastiques (entre deux et quatre ans);
- l'entretien général en saison (ex.: resserrer les sangles qui tiennent le plastique en place);
- le retrait et l'enroulement des plastiques à la fin de la saison (on recommande de les mettre dans un étui ou une gaine protectrice, ce qui nécessite des coûts supplémentaires);
- l'installation des plastiques au début de la saison;
- les frais de fonctionnement. Le principal est sans doute la main-d'œuvre nécessaire à la gestion et à la surveillance des tunnels sur le plan climatique. À cet effet, on voit de plus en plus de tunnels munis de manivelles (roll-up) aux gouttières et sur les côtés pour la ventilation. Cela devient donc plus rapide de ventiler les tunnels en plus d'amener des gains de main-d'œuvre appréciables.

Attention au vent!

Les grands tunnels sont des structures fragiles et, à ce titre, le choix de l'emplacement où ils seront érigés s'avère capital. Plusieurs producteurs qui en possèdent ont déjà eu à réparer leurs tunnels à cause de dégâts occasionnés par le vent. Dans un cas en particulier, les tunnels se sont même effondrés lors d'un orage où il ventait beaucoup. Les constructeurs ont donc encore des devoirs à faire en ce qui concerne la rigidité des structures afin que celles-ci résistent mieux aux aléas de notre climat, en particulier au vent. Il faut donc privilégier un site abrité des grands vents, mais tout de même un peu exposé aux courants d'air pour ventiler le tunnel en été.

Les grands tunnels nécessitent de la surveillance, car rien n'est automatisé. Si une tempête ou un orage s'annonce, on doit tout fermer. Si quelqu'un ne possède que des sites venteux, il serait peut-être mieux d'opter pour

des serres qui, elles, sont beaucoup plus solides.

Un conseil à la relève

Il est possible de construire soi-même des tunnels, mais débutez prudemment et modestement. Ceux qui sont habitués à gérer des serres n'auront pas beaucoup de problèmes à s'occuper de grands tunnels; l'inverse est aussi vrai, par contre.

Renseignements

Pour avoir accès à de la documentation sur Internet, inscrivez «grands tunnels» ou «high tunnels» dans un moteur de recherche (ex.: Google) et plusieurs références vous seront proposées. Soyez toutefois prudents avant de vous inspirer des informations obtenues, car vous devez tenir compte de notre climat qui est plus froid que celui de l'Europe ou de la Californie.

Voici l'adresse Internet des trois fabricants/distributeurs de tunnels au Québec:

- [Plastitech](#)
- [Recoltech](#)
- [Harnois](#)

Bon succès!

André Carrier, agronome, M. Sc.
Conseiller régional en horticulture

< [Retour à la page précédente](#)



Dernière mise à jour : le 22 juin 2010

[Conditions d'utilisation](#) | [Accès à l'information](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Mesures de sécurité](#)

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2010](#)

[> Nous joindre](#)

RECHERCHE

[> avancée](#)[> Profil de la région](#)[> Dossiers régionaux](#)[> Établissement et relève](#)[> Réalisations](#)[> Journal Vision agricole](#)[> Agrotourisme](#)[> Sécurité des aliments](#)[> CUMA et CUMO](#)

RÉGIONS

Choix de région

RÉGION
12

Chaudière-Appalaches



Régions

Choix de région

[> Publications](#)[> Statistiques](#)[> Filières](#)[> Liens intéressants](#)[> Organismes et partenaires](#)[> Centre de presse](#)[> Nous joindre](#)[Accueil](#) > [Régions du Québec](#) > [12 Chaudière-Appalaches](#) > [Journal Vision agricole](#) > [2010 juin](#) > ...

Repensez vos pâturages!

Le printemps et les coups d'eau en pleine saison laissent parfois les pâturages dans un état lamentable. Pour le producteur d'herbe Brian Maloney, il existe une règle d'or en cette matière : la patience! Évidemment, pour obtenir des pâturages de qualité, il faut ajouter à cette notion de bonnes façons de faire, sans avoir peur d'innover.

Obtenir des rendements élevés en herbe de qualité permettant une saison de paissance de plus de 150 jours n'est pas le fruit du hasard. Choisir les plantes adaptées à votre type de sol, planifier l'aménagement qui convient le mieux et combler les besoins en eau de votre troupeau demandent réflexions, consultations d'experts et mise en application de plusieurs trucs et connaissances qui ont fait leurs preuves.

Lors du dernier Colloque bouf régional, qui s'est tenu à Sainte-Marie en février 2010, nous avons eu le privilège d'entendre Brian Maloney de la ferme Brylee, située à Thurso en Outaouais. Élevant des bovins, cet homme se décrit comme un producteur d'herbe; il suit les préceptes de la gestion intensive des pâturages. Rappelons que des pâturages productifs et bien régis permettent des gains de poids moyens quotidiens (GMQ) importants du veau sous la mère. Cela constitue d'ailleurs l'un des facteurs de rentabilité en production vache-veau.

Restaurer les pâturages au printemps

Certaines parcelles ont parfois une allure désastreuse à la suite du piétinement intensif des animaux dans des conditions trop humides. Un moyen économique et efficace de réparer les dégâts est le « vasage » : cette méthode consiste à effectuer un travail minimal du sol avec une herse à pacage, en surface seulement, et à semer à la volée un mélange de graines telles que le dactyle, le trèfle blanc et le mil, au taux minimum de 2,27 kilos (5 livres) à l'acre.

Cette opération doit être réalisée le plus tôt possible au printemps, dès la fonte des neiges, et nécessite seulement un équipement léger tel qu'un VTT 4 X 4, un semoir à la volée à commande électrique et une herse à pâturage légère. De tels travaux peuvent aussi être effectués à la suite d'une première paissance ou après que des dommages soient survenus en raison d'excès de pluie au cours de la saison de paissance.

Brian Maloney a maintes fois réparé des parcelles de pâturage qui paraissaient labourées après un excès de pluie; deux mois plus tard, les dommages n'étaient plus visibles et le pâturage s'avérait même plus luxuriant qu'avant le désastre. «La nature est forte», justifie le producteur.

Des facteurs de réussite

L'objectif de M. Maloney est de maximiser la ressource herbagère pour optimiser le gain des animaux. Il s'y connaît, puisqu'il élève des animaux à forfait en plus de faire paître son troupeau vache-veau. Certaines bêtes sont élevées au pâturage jusqu'à l'atteinte du poids d'abattage.

Ce producteur n'utilise que des prairies et des pâturages permanents; ainsi, il ne laboure pas, et ce, depuis plus de vingt ans. De ce fait, il est important de bien entretenir et de corriger les champs, au besoin. Selon lui, pour ne pas avoir de surprise au printemps, il faut agir en prévention. Par exemple, si une parcelle est abîmée au printemps, il faut se demander ce qui s'est passé à l'automne. Cette parcelle a-t-elle été trop pâturée? Manque-t-elle de drainage? Sa fertilité et son pH sont-ils faibles? Il ne sert à rien de travailler cette parcelle tant que de tels problèmes ne seront pas corrigés.

L'eau: voilà un autre élément essentiel à une bonne gestion intensive des pâturages. Elle doit être facilement accessible dans chaque parcelle; l'eau doit être amenée aux animaux et non l'inverse!

Il faut bien entretenir ses pâturages, changer rapidement les animaux de parcelle, chercher les causes des problèmes rencontrés et les régler. En général, le pâturage est l'enfant pauvre, le négligé de la ferme; il faut toutefois investir davantage dans ce domaine. Valoriser ses pâturages simplifie les tâches, puisqu'on obtient le maximum de gains avec le minimum d'ouvrage. Ce sont les animaux qui récoltent leur nourriture!

René Aubé, technicien agricole
Conseiller, Sainte-Marie

< [Retour à la page précédente](#)



Dernière mise à jour : le 18 juin 2010

[Conditions d'utilisation](#) | [Accès à l'information](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Mesures de sécurité](#)

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2010](#)

[> Nous joindre](#)

RECHERCHE

[> avancée](#)[> Profil de la région](#)[> Dossiers régionaux](#)[> Établissement et relève](#)[> Réalisations](#)[> Journal Vision agricole](#)[> Agrotourisme](#)[> Sécurité des aliments](#)[> CUMA et CUMO](#)

RÉGIONS

Choix de région

RÉGION
12

Chaudière-Appalaches



Régions

Choix de région ▼

[> Publications](#)[> Statistiques](#)[> Filières](#)[> Liens intéressants](#)[> Organismes et partenaires](#)[> Centre de presse](#)[> Nous joindre](#)

[Accueil](#) > [Régions du Québec](#) > [12 Chaudière-Appalaches](#) > [Journal Vision agricole](#) > [2010 juin](#) > ...

Du nouveau dans le bleuets en corymbe

Depuis deux ans, des pépinières du Québec offrent de nouveaux cultivars de bleuets en corymbe. Dans le but d'appuyer nos recommandations pour les futures plantations, ces cultivars feront l'objet d'une évaluation chez quatre producteurs de la Chaudière-Appalaches et chez un agriculteur de la région de la Capitale-Nationale.

Nous n'avions pas entendu parler de nouveaux cultivars dans le bleuets en corymbe depuis plusieurs années. En fait, au Québec, le dernier réseau d'essais remontait à 2002. À ce moment, des cultivars comme Duke et Reka avaient été ciblés comme ayant un potentiel intéressant pour la région. D'autres cultivars comme Blueray et Bluegold s'étaient montrés peu rustiques tandis que Chippewa s'avérait moins productif.

Mentionnons que la création de cultivars de bleuets demande plus de 15 ans d'efforts pour procéder au croisement, au semis, à l'évaluation et aux essais à grande échelle. c'est tout un travail pour les sélectionneurs!

Les cultivars en essai

Les nouvelles parcelles d'essais implantées ce printemps comportent six nouveaux cultivars: Draper, Liberty, Aurora, Toro, Bonus et Brigitta. Nous évaluerons aussi Nelson à nouveau pour confirmer son potentiel. Mentionnons que tous ces cultivars seront comparés à Patriot comme témoin.

Draper, Liberty et Aurora sont issus du programme américain d'amélioration génétique. De quatre à cinq jours plus tardif que Patriot, Draper est un gros fruit ferme qui se récolte facilement; il se conserve très bien et peut être transporté sur de bonnes distances. Sa rusticité semble légèrement inférieure à Patriot.

Pour sa part, Liberty est considéré comme un cultivar tardif. Son fruit est large, de forme aplatie et d'un bleu ciel. Très ferme, facile à cueillir et particulièrement vigoureux, Liberty démontre des aptitudes intéressantes pour une forte production. Sa rusticité s'avère semblable à Draper.

Quant à Aurora, il risque d'être beaucoup trop tardif sous nos conditions, sa récolte se situant vers le milieu du mois de septembre. Malgré ce point, les qualités de son fruit pour une longue période de conservation lui donnent un avantage très intéressant.

Pour ce qui est de Toro et de Bonus, ils sont reconnus pour leurs fruits d'un calibre impressionnant. Toutefois, de premières observations ont démontré la sensibilité de ces cultivars au gel hivernal.

Originaire de l'Australie, Brigitta se cultive facilement, produit des fruits d'une très bonne fermeté et possède une excellente conservation après la récolte. Ce cultivar est planté depuis quelques années en Montérégie, mais on ne connaît pas réellement son potentiel pour des régions plus froides.

Enfin, Nelson a déjà été évalué lors du premier réseau d'essais. Le fruit devient bleu en même temps que Patriot, mais il n'acquiert réellement sa saveur que trois à quatre semaines plus tard. Les premières évaluations n'ont donc pas tenu compte de ce fait. De plus, ce cultivar est lent à s'établir et prend plus de cinq ans à démontrer son potentiel. Rustique et tardif, il pourrait constituer un atout intéressant pour allonger la saison de production en septembre.

L'importance de bien choisir

L'implantation d'une bleuetière se fait pour une période de 20 à 30 ans. Les coûts d'implantation sont élevés et le choix des cultivars devient très important. Afin que nous puissions faire des recommandations précises dans ce domaine, il est primordial d'appuyer nos conseils sur des essais réalisés dans notre région, d'où la nécessité du projet décrit plus haut. Les premiers résultats de ces nouvelles parcelles devraient être disponibles d'ici trois ans. À suivre!

Luc Urbain, agronome
Conseiller régional en horticulture

[< Retour à la page précédente](#)



Dernière mise à jour : le 28 juin 2010

[Conditions d'utilisation](#) | [Accès à l'information](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Mesures de sécurité](#)

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2010](#)

[> Nous joindre](#)

RECHERCHE

OK

[> avancée](#)[> Profil de la région](#)[> Dossiers régionaux](#)[> Établissement et relève](#)[> Réalisations](#)[> Journal Vision agricole](#)[> Agrotourisme](#)[> Sécurité des aliments](#)[> CUMA et CUMO](#)

RÉGIONS

Choix de région

RÉGION
12

Chaudière-Appalaches



Régions

Choix de région ▼

[> Publications](#)[> Statistiques](#)[> Filières](#)[> Liens intéressants](#)[> Organismes et partenaires](#)[> Centre de presse](#)[> Nous joindre](#)[Accueil](#) > [Régions du Québec](#) > [12 Chaudière-Appalaches](#) > [Journal Vision agricole](#) > [2010 juin](#) > ...

Suivez les tendances de consommation!

De nos jours, pour assurer le succès commercial des aliments transformés, il faut pousser toujours plus loin le degré d'innovation en tenant compte des tendances de consommation. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de présenter une conférence à ce sujet, le 9 février 2010, au colloque « Comment développer un produit novateur », organisé par la Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches. En voici les grandes lignes.

Intitulée « Les tendances vous parlent », la conférence rappelait à quel point il importe de considérer les tendances de consommation dans le processus d'innovation, tant dans la formulation et le conditionnement des produits que dans l'image communiquée aux consommateurs.

Les cinq grandes tendances

Commençons par résumer les grandes tendances de consommation alimentaire qui prévalent au Québec et au Canada. Il existe plusieurs façons de les regrouper et de les présenter; personnellement, j'aime bien simplifier le portrait à seulement cinq tendances, que vous trouverez dans le texte qui suit.

Santé/Nature

- Recherche et maintien de la santé (aliments sans gras trans et réduits en sel, oméga-3 et fibres, produits sans allergène, etc.)
- Principes de précaution (aliments sans OGM, liste d'ingrédients minimale, produits biologiques, achat local, etc.)
- Fitness /minceur (produits allégés, sans gras, vitaminés, etc.)

Praticité

- Gains de temps (réduction des manipulations, cuisine d'assemblage, nomadisme, etc.)
- Utilisation facile (ouverture et fermeture aisées, conditions d'entreposage simples, etc.)
- Réduction des pertes (formats adaptés, longue durée de vie, emballages refermables, etc.)

Terroir/Sophistication

- Valorisation par l'emploi de produits différenciés (notamment pour les repas entre amis)
- Récompense avec un produit un peu plus luxueux
- Sécurité d'acheter directement du fabricant

Éthique/Écologie

- Aspects éthiques: produits équitables, bien-être animal, achat local,

soutien de bonnes causes, etc.

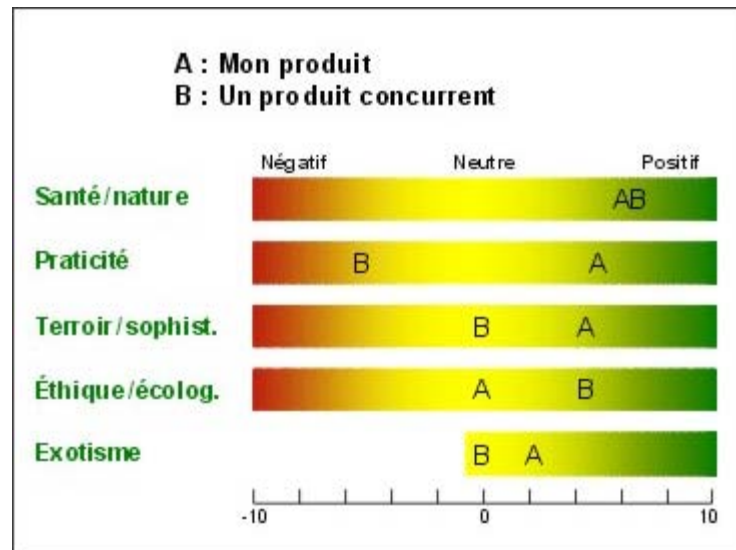
- Aspects écologiques: emballages réduits/recyclables, produits biologiques, aliments sans OGM, produits biologiques, achat local (transport réduit), etc.

Exotisme

- Prise en compte des goûts et des divers besoins des immigrants
- Intérêt à diversifier les mets traditionnels (à la suite de voyages, notamment)

Mon produit est-il «in»?

C'est bien connu: un produit qui correspond aux tendances de consommation répond également aux attentes d'un nombre élevé de consommateurs. Il faut donc évaluer le produit, qu'il soit nouveau ou à améliorer, en fonction des cinq grandes tendances de consommation en cotant de -10 à +10 le degré d'accord avec chacune d'elles (voir le graphique qui suit). Afin que votre évaluation soit neutre, il est préférable d'y impliquer des personnes sans lien direct avec l'entreprise. Par ailleurs, le fait d'évaluer simultanément votre produit et ceux de concurrents permet de relativiser vos résultats.



Bien sûr, l'objectif est d'obtenir les cotes les plus élevées possible afin que votre produit séduise le client. Il faut éviter que la cote attribuée à l'une des cinq tendances soit négative si on ne veut pas s'aliéner une part importante des consommateurs sensibles à cette tendance.

Si l'exercice est réalisé sérieusement, il faudra probablement revoir la formulation du produit, sa saveur, son emballage, son format ou peut-être même l'image de l'entreprise. Vous pourrez donc améliorer la perception des clients ainsi que les chances de succès du produit.

Pensez-y: on n'a qu'une chance de faire une bonne première impression! Qui plus est, les modifications faites au produit avant de le mettre en marché sont beaucoup moins coûteuses et dommageables pour votre image. Ça vaut le coup de s'y attarder!

Roger Lamontagne

Conseiller régional en transformation alimentaire

[> Nous joindre](#)

RECHERCHE

[> avancée](#)[> Profil de la région](#)[> Dossiers régionaux](#)[> Établissement et relève](#)[> Réalisations](#)[> Journal Vision agricole](#)[> Agrotourisme](#)[> Sécurité des aliments](#)[> CUMA et CUMO](#)

RÉGIONS

Choix de région

RÉGION
12

Chaudière-Appalaches



Régions

Choix de région ▼

[> Publications](#)[> Statistiques](#)[> Filières](#)[> Liens intéressants](#)[> Organismes et partenaires](#)[> Centre de presse](#)[> Nous joindre](#)[Accueil](#) > [Régions du Québec](#) > [12 Chaudière-Appalaches](#) > [Journal Vision agricole](#) > [2010 juin](#) > ...

Déchaumage : tout le monde y gagne!

Sans contredit, le déchaumage offre bien des avantages aux agriculteurs qui le pratiquent. Une cinquantaine de producteurs en ont eu la démonstration, le 19 mai 2010, lors d'une présentation de déchaumeuses organisée par le Club de fertilisation de la Beauce à la Ferme Pelchat-Holstein de Saint-Isidore. Voici un aperçu des précieuses informations que les participants y ont obtenues.

Comment ça fonctionne?

D'abord, rappelons que le déchaumage permet de débarrasser une terre du chaume restant après la récolte ou de détruire une prairie en l'enfouissant avant la remise en culture. Cette pratique culturale permet de retourner le sol sur une faible profondeur (1 à 5 pouces). Les résidus herbeux, brûlés précédemment au moyen d'un herbicide, sont enfouis dans le sol où ils bénéficient de meilleures conditions pour se dégrader. Cette méthode peut être utilisée avant le semis direct; elle concilie donc travail réduit et enfouissement des engrais organiques. Si les caractéristiques du sol le permettent, le déchaumage peut aussi bien s'effectuer au printemps qu'à l'automne.

Le déchaumage permet également l'incorporation du lisier dans le sol. « Lorsque cela n'est pas réalisé, l'azote se volatilise rapidement », a rappelé M. Georges R. Lamarre, ingénieur à la Direction régionale de la Montérégie-Ouest du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). « Cela entraîne de mauvaises odeurs et nécessite de compenser la perte de nutriments par un apport d'engrais azoté chimique ».

La compaction

Pour permettre aux participants de bien comprendre les enjeux de cette nouvelle technique, M. Louis Robert, agronome et conseiller régional en grandes cultures à la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du MAPAQ, avait creusé un profil de sol de 1,2 mètre de profondeur. Tous ont pu constater de leurs propres yeux le phénomène de sol compacté.

La compaction des sols survient régulièrement après l'utilisation répétée de lourds engins agricoles d'épandage et de chaulage, mais on oublie qu'elle est également provoquée par l'utilisation des socs de charrues fixes durant le labour. Ces derniers pénètrent dans le sol à une profondeur toujours identique; ils finissent donc par taper la terre et provoquer son durcissement. Le sol compacté devient dense et lisse, l'oxygène n'y pénètre plus et sa couleur vire au gris. Ceci a pour double conséquence de diminuer la productivité, car les plants peinent à enfoncer leurs racines et à se nourrir, et d'augmenter l'érosion du sol, puisque l'eau n'arrive pas à s'infiltrer en profondeur et ruisselle.

Comme nous l'a rappelé M. Aubert Michaud, chercheur à l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, « une bonne qualité de sol entraîne un bon rendement, mais aussi une bonne qualité de l'eau ». Et pour cause, 35 % des précipitations se retrouvent directement

dans nos rivières, emportant avec elles des particules de terre et du phosphore, qui est responsable de la dégradation de nos cours d'eau. Ce chiffre pourrait être réduit de beaucoup en préservant la structure du sol grâce au travail réduit.

Des machines performantes

C'est pour cela que Mme Véronique Samson, agronome et conseillère au Club de fertilisation de la Beauce, avait aussi invité à la présentation des représentants de deux firmes qui commercialisent des déchaumeuses. La démonstration des derniers modèles à haute vitesse et à haute précision (Amazone et Lemken) ainsi que la présentation d'un modèle de semoir à semis direct (John Deere) a semblé convaincre les participants de la capacité de ces machines à réaliser le travail rapidement, vu leur légèreté et leur maniabilité.

Bref...

On peut déchaumer au printemps ou à l'automne; cela prend moins de temps et de carburant qu'un labour, il y a moins de pertes d'azote à compenser et aussi, moins de phosphore dans nos rivières. Tout le monde y gagne!

Pour obtenir des informations supplémentaires, vous pouvez communiquer avec l'un des intervenants suivants :

- M. Louis Robert (Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du MAPAQ)
- Mme Véronique Samson (Club de fertilisation de la Beauce)
Tél. : 418 935-3531
- M. Frédéric Lewis (Conseil de Bassin de la rivière Etchemin)
Tél. : 418 885-1406

Collaboration spéciale : **Mme Pascale Deshors**, chargée des communications, Conseil de bassin de la rivière Etchemin.

[< Retour à la page précédente](#)



Dernière mise à jour : le 18 juin 2010

[Conditions d'utilisation](#) | [Accès à l'information](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Mesures de sécurité](#)

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2010](#)

[> Nous joindre](#)

RECHERCHE

[> avancée](#)[> Profil de la région](#)[> Dossiers régionaux](#)[> Établissement et relève](#)[> Réalisations](#)[> Journal Vision agricole](#)[> Agrotourisme](#)[> Sécurité des aliments](#)[> CUMA et CUMO](#)

RÉGIONS

Choix de région

RÉGION
12

Chaudière-Appalaches



Régions

Choix de région ▼

[> Publications](#)[> Statistiques](#)[> Filières](#)[> Liens intéressants](#)[> Organismes et partenaires](#)[> Centre de presse](#)[> Nous joindre](#)[Accueil](#) > [Régions du Québec](#) > [12 Chaudière-Appalaches](#) > [Journal Vision agricole](#) > [2010 juin](#) > ...

Les grandes cultures mises à l'essai

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et la ferme expérimentale de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) ne manquent pas de projets novateurs! En effet, ces deux partenaires mènent de front plusieurs démonstrations et essais conjoints pour l'année 2010.

Les engrais verts

Parmi les projets en cours, notons l'introduction d'engrais verts dans la rotation de deux cultures principales, soit les céréales d'automne et l'orge de maltage. Au total, six espèces d'engrais verts sont à l'essai (ray-grass annuel, trèfle blanc «huia», ladino et rouge, vesce commune et vesce velue). Les résultats permettront aux producteurs d'identifier les combinaisons optimales de culture principale et d'engrais vert selon les conditions régionales. Ils évalueront aussi la contribution en azote d'une culture de maïs subséquente.

La compaction des sols

Un autre volet touche plutôt la remise en condition de sols compactés. À cet effet, l'équipe effectuera trois rotations différentes, soumises ou non au sous-solage, en plus de localiser la culture par rapport au drain. Ainsi, elle acquerra une expertise sur les moyens à privilégier pour atténuer ou corriger les problèmes de compaction, qui sont de plus en plus fréquents en raison de l'intensification des opérations culturales et du trafic d'équipements lourds (ex.: épandage de lisier).

Le lisier de porc et le maïs en semis direct

Quels sont les effets de la période d'épandage et de l'incorporation sur le rendement du maïs en semis direct? C'est ce que le MAPAQ et l'IRDA évalueront grâce à l'épandage de lisier à l'automne ou au printemps, incorporé ou non, avec des doses croissantes de fertilisation minérale sur deux précédents culturaux (trèfle et orge). Les deux partenaires pourront donc estimer la contribution relative d'un apport modéré d'azote ammoniacal à l'automne. Ils visent aussi à démontrer l'impact d'un précédent de trèfle sur la nutrition azotée du maïs et estimer l'effet de l'incorporation sur la conservation de l'azote du lisier et sur le rendement du maïs.

La fertilisation azotée du maïs et du canola

Selon des essais effectués par Agriculture et agroalimentaire Canada et le Club agroenvironnemental de l'Estrie, l'ajout d'une préparation à base de la bactérie fixatrice d'azote *Azospirillum* réduirait de 50% la fertilisation minérale dans des cultures de blé. Pour vérifier ces observations, des parcelles de maïs et de canola ont été inoculées ou fertilisées avec des doses croissantes d'engrais minéral à la ferme expérimentale de l'IRDA.

L'inoculation

Le MAPAQ et l'IRDA procèdent également à des essais afin de vérifier l'hypothèse suivante : dans un champ n'ayant jamais été ensemencé avec du soya, l'inoculation ne provoque pas une nodulation active, du moins en début de saison, et l'apport d'une petite quantité d'azote minéral ou de lisier peut se substituer à la fixation. L'avenir nous dira ce qu'il en est!

Le panic érigé

Autre projet intéressant : un champ mature (huit ans) de panic érigé reçoit, depuis trois ans, différentes doses d'engrais minéral ou de lisier. Les objectifs de la démarche sont de déterminer les besoins du champ en azote, d'estimer la valeur fertilisante relative du lisier de porc non incorporé et de documenter les effets de régimes de fertilisation usuels sur le rendement et la persistance du panic érigé.

Le lin

Par ailleurs, deux nouvelles lignées de lin développées au Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM) ont démontré un potentiel de rendement et des résultats très prometteurs dans le Réseau Grandes cultures du Québec (RGCO). Le MAPAQ et l'IRDA les évaluent donc par rapport à une variété témoin.

Des cultures en développement

Outre celles déjà mentionnées, plusieurs autres cultures offrent des perspectives de développement intéressantes et font l'objet d'essais chez des producteurs de la Chaudière-Appalaches en 2010. À Saint-Lambert-de-Lauzon, elles sont semées en blocs de démonstration, généralement en parcelles plus grandes que pour les autres essais, sans répétition (voir le tableau).

À venir

Surveillez les résultats de ces essais et de ces démonstrations dans de prochains articles. Peut-être en tirerez-vous des connaissances applicables chez vous!

Consultez également le calendrier des activités; vous obtiendrez ainsi les renseignements relatifs à une journée de démonstration en grandes cultures, qui se tiendra le 18 août 2010 à Saint-Lambert-de-Lauzon. Vous avez jusqu'au 6 août pour vous inscrire à cette activité. On vous y attend en grand nombre.

Cultures en essais et leurs utilités (MAPAQ et IRDA-2010)	
CULTURE	POTENTIEL D'UTILISATION
Blé d'automne	Consommation humaine (panification): deux variétés
Millet perlé sucré	Fourrage et éthanol
Millet rouge	Fourrage hâtif
Moutarde jaune	Consommation humaine (huile et condiment): deux doses de semis
Pois secs	Protéines pour autoconsommation sur la ferme
Seigle d'automne	Fourrage hâtif, culture de couverture et litière
Sorgho sucré	Fourrage et éthanol
Tournesol	Huile alimentaire et graines d'oiseau
Triticale d'automne	Substitut du maïs en alimentation porcine: deux variétés

Louis Robert, agronome, M. Sc.
Conseiller régional en grandes cultures

[> Nous joindre](#)

RECHERCHE

OK

[> avancée](#)[> Profil de la région](#)[> Dossiers régionaux](#)[> Établissement et relève](#)[> Réalisations](#)[> Journal Vision agricole](#)[> Agrotourisme](#)[> Sécurité des aliments](#)[> CUMA et CUMO](#)

RÉGIONS

Choix de région

RÉGION
12

Chaudière-Appalaches



Régions

Choix de région ▼

[> Publications](#)[> Statistiques](#)[> Filières](#)[> Liens intéressants](#)[> Organismes et partenaires](#)[> Centre de presse](#)[> Nous joindre](#)[Accueil](#) > [Régions du Québec](#) > [12 Chaudière-Appalaches](#) > [Journal Vision agricole](#) > 2010 juin > ...

Soyons novateurs : changeons d'évaporateur!

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) offre une subvention aux acériculteurs qui remplacent les évaporateurs fonctionnant au mazout par ceux utilisant la biomasse (bois, copeaux, etc.). Voilà une façon innovante de réduire les émissions de gaz à effet de serre!

Saviez-vous que la combustion de quatre tonnes de bois permet d'économiser une tonne de pétrole et d'éviter l'émission de 2,5 tonnes de gaz carbonique (CO₂)? En utilisant le bois comme source d'énergie, vous posez un geste concret en faveur de l'environnement.

Dans le cadre du volet 12.2 du programme Prime-Vert, le MAPAQ offre une aide couvrant jusqu'à 30 % des coûts admissibles, pour un maximum de 7500 \$ par exploitation agricole. Les entreprises enregistrées au MAPAQ possédant plus de 2000 entailles et qui utilisent un évaporateur fonctionnant à l'énergie fossile (mazout) sont admissibles à l'aide financière.

Cette dernière s'applique au foyer d'évaporateur neuf qui fonctionne à la biomasse (bois, granules, copeaux, etc.), ce qui comprend l'isolation thermique (ex.: briques), la cheminée et ses composantes ainsi que la hotte et le préchauffeur.

Conditions particulières

Voici quelques points essentiels à se remémorer :

- Avant d'amorcer vos démarches, vérifiez votre admissibilité auprès du MAPAQ.
- Joignez à votre rapport d'impôt les factures d'huile à chauffage et indiquez la quantité de sirop déclarée.
- Demandez une soumission et faites-la approuver par le MAPAQ, préalablement à l'achat
- Attendez une confirmation écrite de la réservation de la somme pour le projet. Vous pouvez ensuite accepter les conditions liées à l'aide financière et procéder à l'achat.
- Exigez une facture détaillée.
- Communiquez avec votre centre de services pour une vérification à la ferme, lorsque l'évaporateur est installé.
- Remettez la facture originale à votre conseiller du MAPAQ.

Vous avez besoin de renseignements supplémentaires? Communiquez avec votre centre de services du MAPAQ sans tarder!

Alain Boily, agronome

< [Retour à la page précédente](#)



Dernière mise à jour : le 18 juin 2010

[Conditions d'utilisation](#) | [Accès à l'information](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Mesures de sécurité](#)

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2010](#)



› Nous joindre

RECHERCHE



› avancée

› Profil de la région

› Dossiers régionaux

› Établissement et relève

› Réalisations

› Journal Vision agricole

› Agrotourisme

› Sécurité des aliments

› CUMA et CUMO

RÉGIONS

Choix de région

RÉGION
12

Chaudière-Appalaches



Régions

Choix de région ▼

› Publications

› Statistiques

› Filières

› Liens intéressants

› Organismes et partenaires

› Centre de presse

› Nous joindre

Accueil > Régions du Québec > 12 Chaudière-Appalaches > Journal Vision agricole > 2010 juin > ...

Jusqu'à 1000 \$ de services-conseils gratuits

Les surplus de phosphore et les ententes d'épandage instables peuvent causer bien des maux de tête aux producteurs agricoles québécois. Heureusement, ces derniers ont dorénavant accès à des services-conseils gratuits qui les aideront à en finir avec les surplus de phosphore.

Par l'entremise du programme Prime-Vert, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation offre gratuitement aux producteurs agricoles les services d'un professionnel spécialisé en surplus de fumiers parmi deux organismes reconnus, soit COGÉNOR (Lanaudière) et Fertior - Division traitement (Chaudière-Appalaches). L'aide financière peut atteindre un maximum de 1000 \$ par entreprise.

Destinés uniquement aux entreprises agricoles en surplus de phosphore ou disposant d'ententes d'épandage instables, ces services-conseils gratuits incluent l'analyse de la situation vécue par l'entreprise et l'accompagnement à la mise en œuvre de solutions durables et économiques.

Il faut vite passer à l'action! Les aides financières sont limitées et accessibles à toutes les entreprises québécoises admissibles. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez sans tarder avec un professionnel de la gestion des surplus aux numéros suivants :

Cogénor
Tél. : 450 753-7486

Fertior - Division traitement
Tél. : 1 877 456-4474 ou 418 475-4475.

< Retour à la page précédente



Dernière mise à jour : le 18 juin 2010

Conditions d'utilisation | Accès à l'information | Politique de confidentialité | Mesures de sécurité

[> Nous joindre](#)

RECHERCHE

[> avancée](#)[> Profil de la région](#)[> Dossiers régionaux](#)[> Établissement et relève](#)[> Réalisations](#)[> Journal Vision agricole](#)[> Agrotourisme](#)[> Sécurité des aliments](#)[> CUMA et CUMO](#)

RÉGIONS

Choix de région

RÉGION
12

Chaudière-Appalaches



Régions

Choix de région ▼

[> Publications](#)[> Statistiques](#)[> Filières](#)[> Liens intéressants](#)[> Organismes et partenaires](#)[> Centre de presse](#)[> Nous joindre](#)

Accueil > Régions du Québec > 12 Chaudière-Appalaches > Journal Vision agricole > 2010 juin > ...

Deux fermes lauréates au Gala de l'entreprise beauceronne

De toute évidence, le secteur agricole a fait bonne figure au plus récent Gala de l'entreprise beauceronne, qui se tenait le 1er mai 2010 au Centre des congrès du Georgesville de Saint-Georges. Avec enthousiasme, les propriétaires de la Ferme Beaulain SENC se sont vus attribuer le Jarret de l'entreprise agricole alors que la Ferme Magella Pépin inc. a remporté le Jarret Projet d'investissement, volet industriel, une première pour une exploitation agricole!

Sous le thème « Les Jarrets 2010; Célébrer le feu sacré », ce 22e Gala de l'entreprise beauceronne a permis d'honorer la réussite et le talent de nombreuses entreprises et personnalités d'affaires de la Beauce. Du même coup, ce fut l'occasion de mettre en valeur la passion avec laquelle les agriculteurs exercent leur métier.

Jarret de l'entreprise agricole

Mentionnons qu'au nombre de trois, les finalistes du Jarret de l'entreprise agricole ont été sélectionnés en fonction du thème « Établissement et relève ».

Les grands gagnants!

Fondée en 1976, l'entreprise familiale Ferme Beaulain SENC de Saint-Georges est cogérée par M. Ghyslain Bolduc, Mme Francine Loignon et leur fille, Mme Nathalie Bolduc. Cette dernière est d'ailleurs devenue propriétaire majoritaire de la ferme en 2008. L'entreprise comprend un troupeau de 75 têtes, dont 44 vaches laitières, ainsi qu'une terre de 135 hectares, dont 73 qui sont cultivés pour l'alimentation du troupeau et 62 qui sont boisés.

Depuis l'avènement de la relève, les propriétaires ont effectué divers investissements pour rajeunir le parc de machineries, pour acquérir de nouvelles superficies et pour améliorer et rénover les bâtiments. Avant toute chose, leur priorité demeure la saine gestion de l'entreprise et du troupeau. L'implication des gestionnaires dans les services-conseils du Centre régional d'établissement en agriculture (CRÉA) et l'usage qu'ils en font confirme l'importance qu'ils accordent à la pérennité de l'entreprise.

Les finalistes

Finaliste du Jarret de l'entreprise agricole, la Ferme Léonidas Gosselin et Fils Ltée de Saint-Éphrem-de-Beauce se consacre principalement à la production laitière, en plus de l'acériculture et de la production céréalière. Le troupeau laitier compte 80 vaches en lactation dont l'alimentation est assurée par 145 hectares en culture de fourrages et de céréales. À cela s'ajoute une érabièrre de 5 600 entailles permettant la mise en marché annuel de plus de 17 000 livres de sirop d'érable. Fondée en 1982, la ferme a été définitivement transférée aux frères Marc et Éric Gosselin par leur père et leur oncle en 2008. Au fil des ans, les propriétaires ont procédé à des investissements afin de consolider l'entreprise en plus d'adopter différents outils informatiques pour optimiser leur gestion.

Également finaliste du Jarret de l'entreprise agricole, Les Serres St-Honoré SENC de Saint-Honoré-de-Shenley sont détenues par Mme Colette Champagne et son fils, M. Éric Lapointe. Établie depuis trois générations, l'entreprise produit des fleurs annuelles en caissettes et en jardinières, des plants de légumes et de fines herbes, quelques fleurs aquatiques et des tomates de serre. Avec les années, les propriétaires ont augmenté la superficie de l'aire de production et, tout dernièrement, ils ont démarré la production de salade hydroponique.

En plus de vendre leurs produits sur le site de production, la mère et le fils ont développé un réseau régional de distribution auprès des épiceries et des fleuristes environnants; ils sont ainsi très proactifs dans la mise en marché et le développement de nouveaux produits. En processus d'intégration dans l'entreprise, Éric entend continuer à la faire grandir afin qu'à son tour, il en assure la continuité!

Jarret projet d'investissement (volet industriel)

Quant au Jarret Projet d'investissement, volet industriel, il souligne l'excellence d'une entreprise beauceronne dans le domaine industriel en récompensant un investissement de capital important dans un projet d'expansion. Cet investissement doit être accompagné d'une grande productivité, d'une vision d'avenir et d'un souci constant d'amélioration.

Outre le récipiendaire, deux finalistes ont vu leurs bonnes performances soulignées, soit Beauce Technologie inc. et Mécanium inc.

Ferme Magella Pépin inc. : lauréate

Le grand gagnant de ce Jarret, soit M. Magella Pépin, a acheté, en 1995, la ferme avicole de son père dans la municipalité de La Guadeloupe. L'entreprise comptait alors trois bâtiments, 20 hectares en culture, 35 hectares en boisé et 35 000 poulets à griller. Depuis, le propriétaire a triplé ses effectifs en construisant des poulaillers, en achetant de nouvelles terres et en rénovant les bâtiments. À cela s'ajoutent l'achat de quota de production et l'acquisition de nouveaux équipements.

Au cours des 15 dernières années, M. Pépin a réalisé des investissements de plus de 5 millions de dollars. L'homme d'affaires a investi beaucoup de temps et d'argent dans son entreprise, implantée sur une terre de 93 hectares et produisant annuellement plus de 875 000 poulets à griller. Considérée comme l'une des meilleures fermes de volailles au Québec, la Ferme Magella Pépin inc. est reconnue pour la qualité de ses infrastructures et pour ses excellentes performances.

Partenaires de l'événement

Mentionnons que plusieurs organisations ont contribué à la tenue de cet événement, notamment à titre de partenaires agroalimentaires associés au Jarret de l'entreprise agricole :

- Alliance Coop
- Centre financier aux entreprises des Caisses Desjardins Chaudière-Sud
- Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Beauce
- Lactech, division Agri-Marché
- La Financière agricole du Québec
- La Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)
- Promutuel Beauce

Pour sa part, la Chambre de commerce de Saint-Georges s'est associée au Jarret Projet d'investissement, volet industriel.

Félicitations!

La Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du MAPAQ félicite les lauréats ainsi que les finalistes du Gala de l'entreprise beauceronne 2010. Par leur participation à ce concours, ils contribuent à valoriser l'image de l'agriculture et de l'agroalimentaire de toute la région!

Carole Bouffard, agronome
Conseillère, Saint-Georges

< [Retour à la page précédente](#)



Dernière mise à jour : le 18 juin 2010

[Conditions d'utilisation](#) | [Accès à l'information](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Mesures de sécurité](#)

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2010](#)

[> Nous joindre](#)

RECHERCHE

[> avancée](#)[> Profil de la région](#)[> Dossiers régionaux](#)[> Établissement et relève](#)[> Réalisations](#)[> Journal Vision agricole](#)[> Agrotourisme](#)[> Sécurité des aliments](#)[> CUMA et CUMO](#)

RÉGIONS

Choix de région

RÉGION
12

Chaudière-Appalaches



Régions

Choix de région

[> Publications](#)[> Statistiques](#)[> Filières](#)[> Liens intéressants](#)[> Organismes et partenaires](#)[> Centre de presse](#)[> Nous joindre](#)[Accueil](#) > [Régions du Québec](#) > [12 Chaudière-Appalaches](#) > [Journal Vision agricole](#) > [2010 juin](#) > ...

J'innove, j'y gagne!

Nous vivons des années où l'innovation occupe une place importante dans tous les secteurs. Les cerveaux sont en ébullition et les technologies évoluent très vite. Je pourrais sans aucun doute surprendre mes enfants en leur disant que lors de mes études, il n'y avait pas d'ordinateur personnel, pas d'Internet, etc., une situation inimaginable pour eux... et il n'y a pas de cela 50 ans! Évidemment, au fil du temps, j'ai adopté aussi ces nouveaux outils de travail en profitant des nombreux avantages qui y sont associés et je ne saurais plus m'en passer. Au début, on est parfois un peu récalcitrant à changer nos façons de faire, mais lorsque l'on fait le saut, on ne retournerait plus en arrière.

Le secteur agricole et agroalimentaire n'est pas différent des autres domaines d'activité en ce qui concerne l'innovation. Si l'on faisait le portrait des dernières décennies, on verrait une panoplie d'améliorations en matière de génétique, de régie d'élevage, de régie de culture, d'équipements, d'intrants et j'en passe. Certains gestionnaires d'entreprise sont plus avant-gardistes que d'autres et, par leur audace, ils génèrent des avancées qui bénéficient par la suite à d'autres producteurs.

L'innovation introduite dans une entreprise n'a pas à être considérable pour donner des améliorations de performance ou de qualité de vie. C'est bien connu : les producteurs agricoles ont très souvent la réputation d'être ingénieux, d'être « patentoux ». Cela mène parfois à l'introduction d'équipements adaptés à leurs besoins qui, sans être synonymes de gros sous, peuvent faire toute une différence.

Je termine en vous suggérant d'être à l'écoute des idées nouvelles, d'avoir l'ouverture d'essayer autre chose, de profiter des conseils judicieux des intervenants spécialisés et de demeurer à l'affût des aides financières qui peuvent vous aider à concrétiser vos projets. Les entreprises qui réservent une place prépondérante à la recherche et à l'innovation sont souvent les plus compétitives, celles qui se démarquent du lot. L'édition du mois de juin de votre journal Vision agricole est principalement consacrée au thème de l'innovation : j'espère que ce sera pour vous une belle source d'inspiration!

Renée Caron, B. Sc.
Directrice régionale

[< Retour à la page précédente](#)

[> Nous joindre](#)

RECHERCHE

[> avancée](#)[> Profil de la région](#)[> Dossiers régionaux](#)[> Établissement et relève](#)[> Réalisations](#)[> Journal Vision agricole](#)[> Agrotourisme](#)[> Sécurité des aliments](#)[> CUMA et CUMO](#)

RÉGIONS

Choix de région

RÉGION
12

Chaudière-Appalaches



Régions

Choix de région ▼

[> Publications](#)[> Statistiques](#)[> Filières](#)[> Liens intéressants](#)[> Organismes et partenaires](#)[> Centre de presse](#)[> Nous joindre](#)[Accueil](#) > [Régions du Québec](#) > [12 Chaudière-Appalaches](#) > [Journal Vision agricole](#) > [2010 juin](#) > ...

Un appui financier pour mieux gérer son troupeau

Pour une troisième année consécutive, la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) aide financièrement les producteurs agricoles qui souhaitent améliorer la gestion de leurs troupeaux de bovins de boucherie, d'ovins ou de caprins de boucherie.

L'aide accordée

Si sa demande est acceptée, une entreprise peut recevoir l'équivalent de 50 % des investissements admissibles jusqu'à un maximum de 1000 \$ en production de bovins de boucherie et de 500 \$ en production d'ovins et de caprins de boucherie. Les équipements admissibles sont les suivants :

- Les cages de contention manuelles ou hydrauliques;
- Les balances électroniques pour les bovins de boucherie;
- Les balances à cadran ou électronique avec cage de contention;
- Les vire-ovins (ovins et caprins de boucherie).

Suis-je admissible?

Toute entreprise agricole qui est enregistrée au MAPAQ en production de bovins de boucherie, d'ovins ou de caprins de boucherie et qui respecte le règlement des exploitations agricoles (REA) pour le retrait des animaux des cours d'eau (chapitre II, article IV) est admissible à cette mesure.

Toutefois, pour y avoir accès, les entreprises de bovins de boucherie devront être inscrites et actives au Programme d'analyse des troupeaux de boucherie du Québec (PATBQ). Si ce n'est pas le cas, elles doivent minimalement participer au groupe pilote d'encadrement technico-économique des producteurs de veaux d'embouche du réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches.

Pour sa part, le producteur ovin doit être membre du Club d'encadrement technique ovin de la région de Québec (CETORQ); s'il n'en fait pas partie, il doit utiliser les services d'OVIPRO du Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ), tout comme le producteur de caprins de boucherie, par l'entremise du réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches.

Ajoutons qu'une conseillère ou un conseiller du Ministère devra préalablement approuver le plan d'aménagement des installations, qui doit permettre une manutention facile et sécuritaire des animaux.

La Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du MAPAQ se réserve le droit de mettre fin à cette mesure en tout temps ou jusqu'à l'épuisement des crédits disponibles. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec votre centre de services du Ministère.

Natalie Sylvain, agronome
Conseillère régionale en production animale

< [Retour à la page précédente](#)



Dernière mise à jour : le 18 juin 2010

[Conditions d'utilisation](#) | [Accès à l'information](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Mesures de sécurité](#)

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2010](#)

[> Nous joindre](#)

RECHERCHE

[> avancée](#)[> Profil de la région](#)[> Dossiers régionaux](#)[> Établissement et relève](#)[> Réalisations](#)[> Journal Vision agricole](#)[> Agrotourisme](#)[> Sécurité des aliments](#)[> CUMA et CUMO](#)

RÉGIONS

Choix de région

RÉGION
12

Chaudière-Appalaches



Régions

Choix de région ▼

[> Publications](#)[> Statistiques](#)[> Filières](#)[> Liens intéressants](#)[> Organismes et partenaires](#)[> Centre de presse](#)[> Nous joindre](#)[Accueil](#) > [Régions du Québec](#) > [12 Chaudière-Appalaches](#) > [Journal Vision agricole](#) > [2010 juin](#) > ...

Quel est le troupeau de boucherie le plus efficace?

Pour être optimal, un troupeau de boucherie doit être composé de vaches performantes donnant naissance et sevrant un veau tous les ans; ce dernier doit aussi connaître une bonne croissance se chiffrant à au moins 2 livres, et même 2,5 livres par jour.

D'abord, les meilleures vaches sont issues d'un croisement de deux races maternelles. Elles protègent et stimulent leur veau tout en demeurant dociles. Ces bêtes sont aussi caractérisées par une excellente aptitude laitière et le maintien d'un bon état de chair, principalement parce qu'elles disposent de très bons pâturages.

L'état de chair

L'évaluation de l'état de chair repose sur une cote de 1 à 5 que l'on attribue selon l'apparence de la couverture de gras et de muscles qui recouvre l'animal. À l'automne, lors du test de gestation, la cote recherchée atteint 3 alors qu'au vêlage, elle équivaut à 2.5 pour les vaches matures et à 3 pour les taures au premier veau. Par contre, l'état de chair optimal doit être atteint 30 jours avant la saison des saillies.

Mais quelle est cette cote optimale? Elle correspond à 2.5 pour toutes les femelles, sinon la fertilité diminue et le futur veau sevré sera plus petit. Par exemple, si le veau gagne 2 livres par jour et que la vache n'est pas saillie au premier cycle, le petit pèsera 42 livres de moins; si elle n'est pas saillie au deuxième cycle, il manquera 84 livres au veau lors de la période de sevrage. Précisons qu'il faut rechercher un taux de conception de 100 % et un taux de mortalité des veaux inférieur à 4 %.

Quand sevrer les veaux?

Voici un principe généralement reconnu: le poids au sevrage du veau doit être égal à la moitié du poids de la vache. Toutefois, avant de faire le choix de sevrer le veau, il faut évaluer l'état de chair de la vache et non l'âge ou le poids de son petit. Ce dernier doit être sevré avant que la cote de l'état de chair de la vache passe sous la barre du 3, surtout si l'on manque de pâturages. Retenez ceci: une grosse vache n'est efficace que si elle sèvre un gros veau.

Comment savoir que la vache est gestante?

Ce n'est certainement pas le taureau qui vous le dira! En fait, deux moments sont propices au test de gestation. Premièrement, on peut le faire 35 jours après la période des saillies, ce qui permet d'identifier les femelles à problème et surtout, l'infertilité des taureaux. La deuxième période est soit au sevrage, soit avant l'hivernement. À chaque fois, vous pouvez en profiter pour évaluer l'état de chair et la santé des bêtes afin d'apporter des correctifs à leur alimentation et à la régie.

À la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du Ministère, M. René Aubé, technicien agricole au Programme d'analyse des troupeaux de boucherie du Québec (PATBQ), a remarqué ceci: dans le cas des

producteurs qui donnent du foin à leur troupeau au début, lors de la mise en pâturage, le veau gagne entre 1/4 et 1/3 de livre de plus par jour. Faites la multiplication et vous serez surpris du résultat!

État de chair	Pourcentage (%) de vaches ayant une chaleur après la mise-bas		
	40 jours	60 jours	80 jours
2	19	46	62
2.5 à 3	21	61	88
3.5	31	91	98

Alain Boily, agronome
Conseiller, Saint-Georges

< [Retour à la page précédente](#)



Dernière mise à jour : le 18 juin 2010

[Conditions d'utilisation](#) | [Accès à l'information](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Mesures de sécurité](#)

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2010](#)



» Nous joindre

RECHERCHE



» avancée

» Profil de la région

» Dossiers régionaux

» Établissement et relève

» Réalisations

» Journal Vision agricole

» Agrotourisme

» Sécurité des aliments

» CUMA et CUMO

RÉGIONS

Choix de région

RÉGION
12

Chaudière-Appalaches



Régions

Choix de région

» Publications

» Statistiques

» Filières

» Liens intéressants

» Organismes et partenaires

» Centre de presse

» Nous joindre

Accueil > Régions du Québec > 12 Chaudière-Appalaches > Journal Vision agricole > 2010 juin > ...

L'offre du réseau Agriconseils pour 2010-2011

Récemment dévoilée, l'offre de services 2010-2011 du réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches vise à combler tous les besoins en services-conseils des entreprises agricoles dans les domaines de l'encadrement technique et de la gestion technico-économique et financière. Voici quelques exemples des services disponibles.

Rappelons d'abord que les producteurs agricoles de la région ont toujours accès gratuitement à une entrevue permettant d'établir clairement leurs besoins et à un aiguillage personnalisé vers l'ensemble des dispensateurs offrant des services-conseils subventionnés.

Cette année, plusieurs priorités d'intervention ont été renouvelées. Il s'est aussi ajouté un nouveau service-conseil d'encadrement technique en grandes cultures biologiques.

Les grandes cultures biologiques

En complément au Programme de conversion à l'agriculture biologique, les services-conseils de suivi technique pour la mise en application des normes biologiques sont subventionnés à la hauteur de 50 % des dépenses admissibles, jusqu'à un maximum annuel de 1000 \$ par entreprise. Comme ce type de production est en plein développement dans la région, les entreprises ont aussi accès au montant offert pour la dispersion.

La production de veaux d'embouche

Depuis la mi-avril, le groupe pilote des producteurs de veaux d'embouche a repris ses activités avec l'arrivée en fonction de M. Henri Guimont, agronome et conseiller technique en production bovine. Ce dernier travaillera en collaboration avec les groupes-conseils agricoles de la Chaudière-Appalaches et Services-Conseils Jean Lecours.

À ce jour, près de 35 producteurs se sont montrés intéressés à prendre part au groupe. Ces derniers pourront donc bénéficier d'un diagnostic technique et économique complet de leur entreprise en plus de connaître leur situation face aux changements apportés au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Les producteurs qui le souhaitent peuvent toujours s'inscrire en communiquant avec le réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches.

Pour en connaître davantage sur l'offre de services du Réseau ou pour établir les besoins de votre entreprise avec un conseiller, communiquez avec M. Martin Larivière, coordonnateur, ou avec Mme Isabelle Bernier, adjointe administrative, aux numéros suivants : 1 866 680-1858 ou 418 386-8116, poste 1548. Notez que l'offre de services-conseils complète est disponible sur le site [Internet](#).

Collaboration spéciale: **Martin Larivière**, agronome, coordonnateur, réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches.

< [Retour à la page précédente](#)



Dernière mise à jour : le 18 juin 2010

[Conditions d'utilisation](#) | [Accès à l'information](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Mesures de sécurité](#)

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2010](#)